

DANS L'ŒIL DU LYNX

Bulletin sur les animaux à fourrure de la région

Automne 2022

Direction de la gestion de la faune de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

SOMMAIRE

Gros plan sur la martre d'Amérique

État des populations d'animaux à fourrure

Actualités

Mot du Ministère

Piégeurs de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, voici notre bulletin d'information traitant des animaux à fourrure de la région. À partir de cette année, seuls les piégeurs qui ont recueilli des données à l'aide du carnet du piégeur et qui l'ont retourné au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) recevront ce bulletin en exclusivité.

Ce deuxième numéro dresse un état de la situation de la dernière saison de piégeage dans la région, plus particulièrement pour la martre d'Amérique.

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles et qu'ils vous inciteront à poursuivre votre précieuse collaboration avec nous.

Comme vous le savez, en fournissant au Ministère les renseignements sur vos activités de piégeage et sur l'abondance des animaux à fourrure chaque année, vous collaborez de façon importante au suivi des activités de piégeage ainsi qu'à la gestion des animaux à fourrure au Québec.

Merci encore et bonne lecture!

La Direction de la gestion de la faune de Capitale Nationale et de Chaudière-Appalaches.



Gros plan sur la martre d'Amérique

La préférée des piégeurs

La martre est une des espèces les plus prisées par les piégeurs, car elle est relativement facile à capturer à cause de sa curiosité et, jusqu'à récemment, sa fourrure avait une bonne valeur. C'est généralement l'espèce dont la fourrure génère le plus de revenus annuels au Québec (562 000 \$ en 2021-2022, 20-30 % du revenu total). À l'image de l'ensemble des animaux à fourrure, le nombre de martres récoltées chaque année est en baisse depuis 10 ans (passant de plus de 20 000 en 2010 à moins de 15 000 depuis 3 ans), reflet du nombre de piégeurs actifs et des prix des fourrures, eux aussi en baisse.

Par ailleurs, la récolte de martres présente de fortes variations interannuelles, pouvant doubler d'une année à l'autre. La martre est un prédateur opportuniste qui se nourrit de lièvres, de petits mammifères, d'écureuils et de



gélinottes ou de téttras, au gré des espèces qu'elle croise. Elle suit donc les variations d'abondance de ses proies. Selon les régions, les lièvres peuvent suivre des cycles d'environ 10 ans et les petits mammifères (principalement le campagnol à dos roux), de 4 ans. Lorsque la nourriture est plus rare, les martres doivent se déplacer plus longtemps et sur de plus longues distances afin de trouver à manger, les rendant plus faciles à piéger.

La martre est aussi sensible aux perturbations de son habitat, notamment aux coupes forestières. Elle évite de traverser les milieux ouverts, car elle est aussi une proie pour les rapaces et certains autres carnivores. Elle préfère donc rester à couvert dans les forêts plus denses, offrant à la fois une protection contre ses prédateurs et des possibilités de chasse. Il existe souvent un conflit d'usage entre l'exploitation forestière et les piégeurs qui souhaitent conserver des massifs intacts pour maintenir les populations de martres.

Pour en savoir davantage sur l'état de la situation de l'espèce à l'échelle provinciale, le Ministère mettra à jour dans la prochaine année le bilan de l'exploitation de la martre (2012-2021), à mi-chemin du plan de gestion des animaux à fourrure : mffp.gouv.qc.ca/la-faune/bilan-exploitation-animaux-fourrure/.



Profil de la récolte dans la région

En 2021-2022, 1 341 fourrures de martre ont été transigées dans la Capitale-Nationale et 47 dans Chaudière-Appalaches. Bien qu'on observe des variations entre les années, globalement, la récolte semble se

maintenir autour de 1 500 martres. Néanmoins, la récolte des deux dernières années (2020-2021 et 2021-2022) montre une légère tendance à la baisse et ce, tant pour la région de la Capitale-Nationale que pour celle de Chaudière-Appalaches. La récolte est plus importante pour la Capitale-Nationale, particulièrement dans l'UGAF 39 de la réserve faunique des Laurentides. Évidemment, le milieu de la sapinière étant plus propice, il n'est pas étonnant de trouver un plus grand nombre d'individus capturés sur la rive nord que la rive sud.

Bien que le prix moyen des fourrures soit demeuré sensiblement le même ces deux années (+/- 39\$), il est clairement en baisse depuis 10 ans.

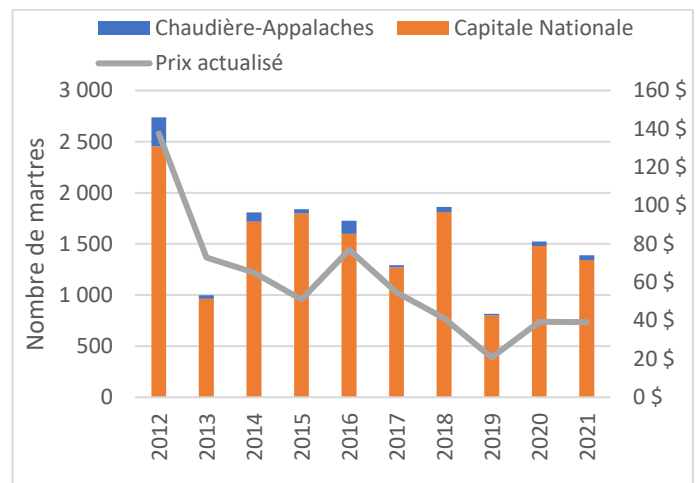


Figure 1: Récolte brute de martres (nombre de fourrures transigées) pour la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches depuis 10 ans (2012-13 à 2021-22) et prix moyen des fourrures.

À l'image de la récolte, le rendement est nettement plus important dans la région de la Capitale-Nationale (6,7 martres par 100 km²) que dans Chaudière-Appalaches (0,3 martre par 100 km²), des valeurs très légèrement inférieures à celles observées depuis 10 ans. Globalement, le rendement sur le territoire structuré se maintient (10 martres transigées pour 100 km²), tandis que celui sur le territoire libre subit une diminution assez notable (possiblement explicable par le nombre de piégeurs qui est en baisse).



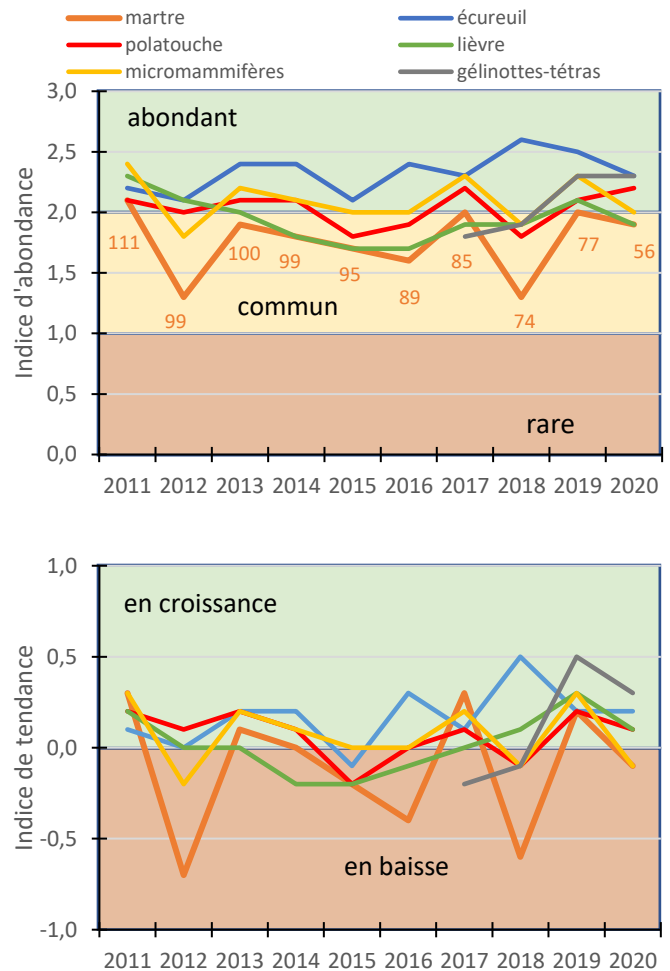
Le succès de piégeage est d'environ 8 individus capturés pour 1 000 nuits-pièges (pour 2020-2021 et 2021-2022), dans la région de la Capitale-Nationale. Malgré quelques variations depuis 10 ans, le succès demeure assez stable. Pour la région de Chaudière-Appalaches, le faible nombre de carnets et la rareté de l'espèce dans cette région ne permettent pas d'utiliser le succès de piégeage comme indicateur de l'état des populations.

Si le nombre de piégeurs actifs a baissé du quart dans la région de la Capitale-Nationale (289 piégeurs actifs actuellement), Chaudière-Appalaches a perdu plus de la moitié de ses piégeurs depuis 10 ans (168 piégeurs actifs). De façon générale, le nombre de piégeurs actifs se maintient dans les UGAF avec terrains de piégeage (situés principalement sur la rive nord), mais baisse dans les UGAF avec territoire libre (situés principalement sur la rive sud). En moyenne, 58 % des piégeurs de la Capitale-Nationale ont transigé au moins une martre contre 10 % seulement sur la rive sud. Les piégeurs qui ont retourné leur carnet ont déployé un effort moyen de 944 nuits-pièges dans la Capitale-Nationale et de 418 dans Chaudière-Appalaches. Il est probable que la majorité des martres de Chaudière-Appalaches ont été capturées dans des pièges principalement destinés à des pécans ou à des rats laveurs, des espèces beaucoup plus fréquentes dans la région.



On note que la majorité des martres sont capturées à partir de la dernière semaine d'octobre jusqu'à la dernière de novembre (75 % des captures). Pour la majorité des

piégeurs, le piégeage des martres se termine généralement vers la mi-décembre.



Figures 2 et 3 : Abondance et tendance des martres, des petits mammifères, des tétras et gélिनottes ainsi que des lièvres dans la région de la Capitale-Nationale depuis 10 ans.

Les deux graphiques précédents permettent de constater le lien clair entre l'abondance et les tendances des proies (notamment les micromammifères (souris, campagnols)), et des martres sur le territoire de la Capitale-Nationale dans les dix dernières années.

Depuis 10 ans, le ratio mâles/femelles dans la récolte est stable et supérieur à 1 dans la Capitale-Nationale (moyenne = 1,7) ce qui porte à croire que la population de martres ne serait pas surexploitée. En effet, il est reconnu



que la population est en surexploitation lorsque le nombre de femelles dans la récolte est supérieur au nombre de mâles, ce qui n'est pas le cas pour cette région.

À la lumière de toutes ces informations, la martre semble assez bien se porter dans la Capitale-Nationale. Malgré une légère tendance à la baisse de la récolte, la tendance, le succès de capture et le ratio mâles/femelles nous indiquent que les populations semblent stables et non surexploitées. Compte tenu de la rareté de la martre sur la rive sud, il est plus difficile de dresser le portrait complet de la situation dans Chaudière-Appalaches, soulignons toutefois que la baisse de récolte est probablement attribuable essentiellement à la baisse du nombre de piégeurs actifs. Puisque la disponibilité des proies a une incidence notable au niveau des variations interannuelles, il faudra encore surveiller l'évolution de cette tendance et demeurer vigilants quant à son exploitation et à la qualité de son habitat.

État des populations d'animaux à fourrure

Le tableau suivant présente l'abondance et la tendance des toutes les espèces d'animaux à fourrure pour la dernière saison (2021-2022), pour les deux régions, en comparaison avec les données provinciales.

Pour les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, la majorité des espèces sont considérées comme « abondantes » par les piégeurs. Le coyote et le raton laveur sont encore perçus comme « rares » au nord du fleuve.

Pour la région de la Capitale-Nationale, on note que toutes les espèces sont globalement stables, avec une légère tendance à la baisse pour certaines, selon les piégeurs. Pour la rive sud, le coyote, la loutre, le rat musqué et le vison sont notés en baisse sur le territoire par rapport à l'année dernière.

	Abondance			Tendance		
	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Province	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Province
Belettes	commun	commun	abondant	→	↓	→
Castor	commun	commun	commun	→	→	→
Coyote	rare	commun	commun	→	↓	→
Loup	commun	absent	commun	→	-	→
Loutre de rivière	commun	commun	commun	→	↓	→
Lynx du Canada	commun	commun	commun	→	↗	→
Lynx roux	-	rare	rare	-	→	→
Martre	commun	rare	commun	→	→	→
Mouffette rayée	commun	commun	commun	→	→	→
Pékan	rare	commun	commun	→	→	→
Rat musqué	commun	commun	commun	→	↓	→
Raton laveur	rare	abondant	commun	→	→	→
Renard roux	commun	abondant	commun	→	→	→
Vison	commun	commun	commun	→	↓	→



Actualités

Actualités provinciales

En collaboration avec la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ), le MFFP a publié deux nouvelles foires aux questions pour les piégeurs et les titulaires d'un bail de droits exclusifs de piégeage au Québec : ftgq.qc.ca/faq-bail-tp/.

Au cours de l'été 2022, le MFFP a modifié et remplacé les formulaires (ML-414) contenus dans le **Registre des transactions commerciales de fourrures d'animaux sauvages à l'état brut du Québec**, formulaires qui s'adressent aux commerçants de fourrures pour la saison 2022-2023. Les nouveautés permettront notamment de mieux documenter la provenance (zone de chasse) des fourrures brutes exploitées par la chasse (sportive et autochtone) pour l'ours noir, le coyote, le loup, le renard arctique, le renard roux et le raton laveur. De plus, des cartes ont été ajoutées au Registre afin de faciliter le repérage des zones de chasse ou des UGAF pour établir la provenance des captures. Finalement, une section a été ajoutée afin d'inscrire, s'il y a lieu, le numéro du terrain de piégeage pour faciliter la comptabilisation du seuil commercial d'exploitation (ou 5-15) d'un locataire de droits exclusifs de piégeage du Québec.

Le MFFP a récemment mis à jour la section sur le Piégeage au Québec sur son site Internet. Dorénavant, les clients peuvent trouver une information plus facilement à partir de mots clés inscrits dans un moteur de recherche. Pour consulter les nouveautés : Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage.

Au cours de la dernière année, un nouveau modèle de piège certifié selon les Normes internationales de piégeage sans cruauté a été ajouté dans la liste du Québec. Cette modification concerne un piège destiné à une utilisation obligatoire pour la capture mortelle du rat musqué, des belettes et de l'hermine. Par ailleurs, certaines illustrations des pièges certifiés ont été révisées.

Pour consulter la **liste des pièges certifiés** (obligatoires ou recommandés) avec leur fiche d'illustrations :

Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage/engins/liste-pieges-certifies.

Actualités régionales

Depuis les dernières années, le nombre de carnets de piégeur qui nous est retourné est en constante diminution. Or, ces données sont essentielles pour le suivi des populations d'animaux à fourrures, qui ne font pas l'objet d'inventaires de population, contrairement au gros gibier. Piégeurs sur le territoire, vous êtes nos yeux et grâce à vous, nous pouvons suivre l'évolution des populations animales. Nous comptons donc sur votre collaboration pour remplir votre carnet et nous l'acheminer!

Cette année encore, et depuis 2020, le projet d'intensification et de valorisation de la récolte du loup et du castor dans l'aire de fréquentation de la population de caribous forestiers de Charlevoix se poursuit. Ce projet est réalisé en collaboration avec la FTGQ et l'Association régionale des piégeurs de la Capitale-Nationale. Les efforts quant à la formation des piégeurs, à l'acquisition de connaissances et à la mise en valeur de l'ensemble des espèces récoltées se poursuivent. Le Ministère souhaite remercier les trappeurs participants!

Des nouvelles des projets de recherche

Suivi des populations d'ours noirs

Depuis 2015, le MFFP mène une étude sur les populations d'ours noirs dans quatre régions du Québec (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie, Outaouais et Gaspésie). L'objectif est d'obtenir des données sur les paramètres de reproduction et de survie de l'espèce afin d'assurer une saine gestion des populations.

Au cours du projet, 421 ours ont été capturés, dont 197 ont été munis d'un collier émetteur, d'autres n'ayant reçu qu'une étiquette de plastique rouge à l'oreille. Le projet en est à sa dernière année, mais il reste encore des ours marqués. La récolte d'un ours muni d'un collier émetteur ou d'une étiquette de plastique à l'oreille est légale. Si vous capturez un ours noir qui porte un collier émetteur, vous êtes invité à communiquer avec le Ministère afin que



le collier puisse être récupéré. Si l'ours porte seulement l'étiquette de plastique, sans collier émetteur, vous êtes également invité à en informer le Ministère. Ces renseignements nous permettront de calculer les taux de mortalité, une donnée nécessaire au succès du projet! Le numéro de téléphone à composer est imprimé au dos de cette étiquette.



De plus, chaque année, le MFFP analyse des dents d'ours noirs chassés et piégés pour déterminer leur âge et ainsi assurer le suivi adéquat des populations au Québec. Si vous avez été sollicité à cet effet et que vous n'avez pas encore retourné vos échantillons, il est encore temps de le faire! Votre collaboration est essentielle à la gestion de l'ours. Pour obtenir plus de détails sur la collecte de dents d'ours noir, vous pouvez consulter la page Quebec.ca/dents-originaux-ours. D'ailleurs, vous pourrez consulter les résultats d'âge des années passées sur cette même page.

Suivi des populations de lynx

Le MFFP a amorcé un projet visant à mettre en place un système de suivi des populations de lynx. Durant la première phase du projet, il a testé des indicateurs basés sur des méthodes non invasives (qui ne nécessitent pas la capture des animaux), telles que les caméras de chasse et la collecte de poils. Les caméras ont permis de détecter des lynx dans 32% des sites (9% dans Capitale Nationale, 19% dans Chaudière-Appalaches et 69% en Abitibi), alors que les pièges à poils l'ont fait dans 13% (0% dans Capitale Nationale, 13% dans Chaudière-Appalaches et 25% en Abitibi). À compter de cette année, la deuxième phase du projet prévoit d'ajouter d'autres approches : dénombrement de pistes dans la neige et capture de lynx.

Les lynx seront équipés d'un collier émetteur et d'un accéléromètre, un petit appareil permettant de connaître le niveau d'activité des animaux (au repos, en déplacement [marche] ou en chasse [course]). Le projet sera réalisé en Abitibi en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

L'habitat du pékan

Le MFFP souhaite développer des modèles de qualité de l'habitat (MQH) pour plusieurs espèces sensibles à l'aménagement forestier, dont le pékan, dans le cadre de la Stratégie d'aménagement durable des forêts. En collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, un projet est en cours pour mieux connaître la sélection de l'habitat du pékan, ce qui permettra ensuite de créer le MQH. Des pékans ont été capturés et équipés de colliers émetteurs GPS, principalement au Témiscamingue. De plus, afin d'intégrer également des observations pour le sud du Québec, des suivis de pistes dans la neige ont aussi été réalisés, et des pièges photographiques ainsi que des pièges à poils ont été installés dans les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie.

